
Ouverture de la séance et lecture de la correspondance, lors de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance et lecture de la correspondance, lors de la séance du 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 102;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16629_t1_0102_0000_1

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Séance du 7 vendémiaire an III (dimanche 28 septembre 1794)

Présidence d'André DUMONT

1

La séance est ouverte à onze heures et demie.

Un membre de la section des Dépêches fait lecture de la correspondance qui est composée de différentes adresses, dont une grande partie est renvoyée aux comités auxquels elles ont rapport, et les autres présentent la nomenclature suivante (1) :

2

La société populaire de Cousance, district de Lons-le-Saunier, département du Jura, exprime son horreur contre la perfidie des conspirateurs ; elle invite la Convention nationale à rester à son poste, et à déployer cette énergie qui caractérise un grand peuple : elle lui donne connoissance qu'elle vient d'envoyer au district une somme de 250 L en don patriotique, pour concourir à la construction d'un vaisseau.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La société populaire de Cousance à la Convention nationale, le 14 fructidor an II] (3)

Egalité fraternité ou la Mort

Représentants,

Nous sommes dégagés de l'affreuse oppression sous laquelle ces perfides conspirateurs qui vouloient créer le triumvira nous tenoient asservis.

Ces cannibales auroient-ils régné sur un

peuple si enthousiasmé de sa liberté ? Se seroient-ils élevé sur les débris sanglants de la liberté ? Non, certes non ! Les représentants de ce peuple libre ami de l'humanité, toujours actifs à procurer la félicité commune ne souffrent pas de semblables attentats. Ils ont terrassés ces monstres. Le glaive de la loi les a annéantis. Mais leurs crimes gravés dans la mémoire du républicain lui seront à jamais en horreur.

Restez donc à votre poste généreux protecteurs de la liberté, continuez à déployer cette force, cette énergie qui caractérise un grand peuple.

Des amis de l'égalité et de la liberté voulant concourir à la destruction des féroces anglois viennent d'envoyer au district de leur arrondissement la modique somme de douze cent cinquante livres dont ils font don à la République pour un vaisseau que le Jura fait construire. Les sans-culottes de Cousance habitant une petite commune campagnarde auroient désiré faire un don plus considérable, mais leur faculté ne le permettant pas la bonne volonté y supplée.

Salut et fraternité. Vive la République une, indivisible et démocratique.

PRIST, *président*,
DINET, DIVRY, *secrétaires*.

3

L'agent national du district de Sommières, département du Gard, adresse à la Convention nationale l'état des biens nationaux qui ont été vendus pendant les deux dernières décades de thermidor et la première de fructidor, suivant lequel il résulte que des objets, estimés 196 935 L, ont été vendus 329 575 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances (4).

(1) P.-V., XLVI, 125.

(2) P.-V., XLVI, 125. *Bull.*, 10 vend. (suppl.).

(3) C 321, pl. 1340, p.7.

(4) P.-V., XLVI, 125. *Bull.*, 8 vend.